



AA137

BASES

2 jours 14 heures

1 070 €

Déjeuners offerts  
Exonérés de TVA

## Évaluer et indemniser le dommage corporel automobile

### COMPÉTENCES VISÉES

- Gérer les sinistres corporels (automobiles et hors automobiles).
- Intégrer la méthodologie d'indemnisation d'une victime.
- Utiliser la nomenclature des préjudices corporels Dintilhac.

### PROGRAMME

**REMARQUE : les participants sont invités à se munir d'une calculatrice.**

#### A. GESTION D'UN DOSSIER CORPOREL AUTOMOBILE

1. De l'instruction préalable à l'évaluation médicale
2. Différentes missions et expertises médicales
3. Évaluation du dommage corporel et rôle du médecin

#### B. PRÉJUDICES JURIDIQUEMENT INDEMNISABLES PRÉVUS PAR LA NOMENCLATURE DINTILHAC

1. Définition et évaluation des préjudices corporels de la victime directe
2. Définition et évaluation des préjudices des victimes de dommages corporels par ricochet

#### C. FONDEMENT DU RECOURS DES TIERS PAYEURS

1. Tiers payeurs habilités à exercer un recours
2. Prestations ouvrant droit à recours
3. Étude du recours poste par poste avec priorité à la victime (Loi du 21 décembre 2006)
4. Répartition de la dette du responsable entre la victime et les tiers payeurs

### PUBLIC

- Chargés d'indemnisation automobiles corporels

### PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes. AA017 - AA136

### POINTS FORTS

Chacune des parties du programme fait l'objet d'apports techniques, méthodologiques et d'analyses des évolutions jurisprudentielles déterminantes. Des exemples extraits de dossiers sinistres réels viennent les illustrer. Les participants s'entraînent à partir d'exercices.

### FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance automobile, formateur expert de l'Ifpass.

### SESSION(S) 2021

Dates disponibles sur le site [www.ifpass.fr](http://www.ifpass.fr)

#### Session(s) continue(s)

Disponible en régions sur demande

### MÉTIERS VISÉS

05G - Gestion et indemnisation des sinistres complexes ou contentieux

### PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

### VALIDATION DES ACQUIS

- Évaluation des acquis de la formation par des études de cas et exercices
- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation